



DEUST ALTERNANCE
EN 2 ANS

PRÉPARATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE

NIVEAU 5 CODE RNCP35719 - STATUT ALTERNANT

EN COLLABORATION AVEC LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE MARSEILLE
Le préparateur en pharmacie seconde le pharmacien. Il est en contact direct avec les patients qu'il écoute et qu'il conseille. Le titulaire du DEUST Préparateur Technicien en pharmacie exerce dans une pharmacie d'officine et accompagne le pharmacien dans ses nouvelles missions : vaccination, entretien thérapeutique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'alternant sera capable d'accueillir, écouter et conseiller le patient, de lui délivrer des médicaments sur prescription médicale sous le contrôle du pharmacien. Il pourra réaliser quelques préparations de produits pharmaceutiques sur ordonnance et participer à la gestion des stocks. Il sera en capacité de vacciner et de réaliser un suivi par le moyen d'entretiens thérapeutiques.

CONDITIONS D'ACCÈS

Inscription sur la plateforme PARCOURSUP.
Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, participer à un entretien de positionnement, signer un contrat avec une entreprise.

DURÉE & ORGANISATION

Cycle de 2 ans, 400 heures de formation par an au Campus en alternance avec des périodes en entreprise. 1 session par an à partir de septembre.

RYTHME D'ALTERNANCE

14 heures au CFA et 21 heures en entreprise. 9 semaines pendant lesquelles l'apprenti est 35 heures à l'officine. Cette information est susceptible de varier et n'est fournie qu'à titre indicatif.

DÉBOUCHÉS

Préparateur Technicien en pharmacie d'officine.

POURSUITE D'ÉTUDES

Titre Orthopédiste Orthésiste, CQP dermocosmétique, licences 3 spécialisées ou autres domaines.

CONTENU

Anatomie, physiologie, pathologie, chimie, biochimie, biologie moléculaire, botanique, immunologie, microbiologie, homéopathie, initiation à la dispensation, dispositifs médicaux, pharmacognosie, pharmacotechnie, phytothérapie, gestion, législation, droit, connaissance du médicament, travaux pratiques, diététique et micronutrition, outils numériques et méthodologie de la recherche, TPE/projets tuteurés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Cours théoriques en présentiel dans des salles équipées de vidéoprojecteurs, travaux pratiques dans le laboratoire pharmaceutique pédagogique, suivi en entreprise régulier tout au long du cursus de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Evaluations tout au long de la formation en centre de formation et lors de stages en entreprise, examens blancs.

MODALITÉS D'OBTENTION

Validation des unités de compétence en fin de 1^{ère} et 2^{ème} années. Soutenance d'un mémoire en fin de 2^e année.



LES PLUS

- Formation porteuse d'emploi
- Disponibilité, suivi et veille permanente de l'équipe pédagogique
- Visites d'entreprises et de laboratoires pharmaceutiques
- Participation à des conférences thématiques
- Equipe pédagogique composée de professionnels de la pharmacie
- Accompagnement dans la recherche et dans les relations avec les entreprises
- Formation à l'Entretien Thérapeutique des patients et obtention du permis de vacciner

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DÉLAIS DE RÉPONSE

Candidature obligatoire sur Parcoursup.

FORMATION ET HANDICAP

Il existe des possibilités d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Contactez les responsables de formation et/ou les référents handicap afin d'étudier les possibilités d'accueil en formation. Les coordonnées sont disponibles sur **cfa.vaucluse.cci.fr/cfacci/handicap**.

Le campus est accessible aux personnes à mobilité réduite.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE

Disponible en téléchargement sur notre site internet **cfa.vaucluse.cci.fr**

INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Consultables sur notre site **cfa.vaucluse.cci.fr/indicateurs**

TARIF

En alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) le coût de la formation est entièrement pris en charge par les différents organismes de financement.

CONTRATS ET RÉMUNÉRATION

Les informations sont disponibles sur notre site **cfa.vaucluse.cci.fr/cfa/alternance/**



POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR VOUS INSCRIRE,
CONTACTEZ NOS CONSEILLERS !

OCT2022-V3

L'ALTERNANCE EN BREF

Ce dispositif permet d'alterner des périodes en entreprise et en centre de formation.

Je deviens ainsi salarié d'une entreprise tout en bénéficiant d'une formation et je suis rémunéré(e).

J'obtiens une première expérience professionnelle tout en validant un diplôme ou un titre professionnel reconnu.

Il existe différentes formes d'alternance. Un entretien de positionnement me permettra d'être accompagné(e) pour déterminer mon statut et la solution la plus adaptée à mon projet de formation :

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- J'ai de 16 à 29 ans révolus, je peux signer ce contrat de travail.

Le contrat d'apprentissage me concerne également si :

- J'ai 15 ans et j'ai terminé ma classe de troisième
- J'ai plus de 29 ans mais je prépare un diplôme supérieur à celui que j'ai obtenu
- J'ai un statut de travailleur handicapé ou de sportif de haut niveau

La durée du contrat peut varier de 6 mois à trois ans selon le diplôme que je prépare. Avec l'apprentissage, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon ancienneté. Il est compris entre 27 et 100 % du smic mensuel brut selon la réglementation en vigueur.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Je suis âgé de 16 à 25 ans
- Je suis demandeur d'emploi de 26 ans et plus
- Je suis bénéficiaire de minimas sociaux

La durée maximale du contrat est étendue à trois ans, sous conditions. Avec ce contrat de travail, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon niveau de diplôme. La rémunération est comprise entre 55% et 100% du SMIC selon les grilles de rémunération prévue par la branche professionnelle.

AUTRES DISPOSITIFS D'ALTERNANCE LORSQUE JE TRAVAILLE ET QUE JE SOUHAITE ME FORMER

- La PRO A
- CPF-PTP : projet de transition professionnelle
- CPF : compte personnel de formation

CFACCI
AVIGNON

JANVIER 2022 - V1